

**Procès-Verbal de la séance du mardi 04 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre juin l'assemblée régulièrement convoquée le 22 mai 2024, s'est réunie sous la présidence de Xavier IOOS.

Présents : Xavier IOOS, Carole BOULAY, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Marion COLIN, Dominique REMY, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD, Martine RAYNAUD

Représenté : Victor GIROT

Excusée : Delphine BERNARD

Secrétaire de la séance : Loïc COQUIN

Monsieur le Maire ouvre la séance, il est procédé à l'énonciation des pouvoirs et à la signature de la feuille de présence.

1) Désignation du secrétaire de séance.

En vertu de l'article L 2121-15 du CGCT, M. Loïc COQUIN est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09/04/2024.

Le procès-verbal de la séance du 09 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) Délibération : Demande de subvention Aménagement de la RD 476 - Route de Pont Seille (rapporteur Monsieur le Maire).

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, relatif au projet d'**Aménagement de la RD 476**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le lancement de l'opération d'Aménagement de la RD 476 à PRÉTTY pour faire suite aux travaux d'enfouissement des réseaux par le SYDESL et selon les modalités de financement définies ci-après,

Coût prévisionnel de l'opération :

HT	61 700,00 €
TVA	12 340,00 €
TTC	74 040,00 €

PLAN DE FINANCEMENTS DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RD 476

Recettes prévisionnelles		Dépenses prévisionnelles HT	
Amendes de police	12 000,00 €	Travaux	61 700,00 €
TOTAL des subventions	12 000,00 €		
Reste à charge collectivité TTC	62 040,00 €		
Reste à charge collectivité HT	51 700,00 €		
TOTAL HT	61 700,00 €	TOTAL HT	61 700,00 €
TOTAL TTC	74 040,00 €	TOTAL TTC	74 040,00 €

- **DECIDE** de solliciter, à ce titre, les subventions suivantes :

→ La subvention relevant du produit des amendes de police relatives à la circulation et à la sécurité routière auprès du Département de Saône-et-Loire,

→ Toute autre aide susceptible de participer au financement de ce projet pour les années 2024/2025.

- **AUTORISE** monsieur Le Maire à signer tout document relatif à cette opération et aux demandes de subventions s'y rapportant

4) Informations diverses

➤ **Urbanisme - PLUi : règlement et préconisations.** (rapporteur Gérard DOUSSAU).

Les services de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP71) sont venus sur la commune et ont pu en faire le tour, accompagné de monsieur le Maire et Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme. Suite à la constatation d'irrégularités sur plusieurs propriétés concernant la législation en vigueur et notamment le défaut de demande d'autorisation préalable aux travaux (souvent par méconnaissance de la loi), un courrier a été envoyé aux administrés concernés afin qu'ils puissent régulariser leur situation respective. Les suites ont, dans la majeure partie des cas, été données et les dossiers déposés sont en cours d'instruction. La commune poursuivra la procédure indiquée dans les courriers pour les administrés qui ne se sont pas manifestés ou restent sur leur position.

En dehors de ces quelques cas, les administrés du village respectent l'obligation légale. Ils ont la possibilité de se renseigner sur les règles d'urbanisme du nouveau PLUi par le biais du site de la CCMT ou via le site communal. Dès lors qu'il y a une modification de l'aspect extérieur d'une propriété ou du profil du terrain, une demande d'autorisation d'urbanisme est à réaliser.

Il a été décidé d'insérer un dessin illustrant les différents cas de figures possibles, dessin fourni par madame Dominique REMY, Conseillère municipale, sur le Flash Info estival, pour que l'information soit diffusée encore mieux.

➤ **Commission Bois-Forêt et Environnement : actions en cours.** (*rapporteur Alain PINARD*).

- La commune a reçu le dossier à compléter, avec l'aide de Mme PIERRFEU (NATURA2000), afin de percevoir la subvention afférente à « l'Îlot d'arbre sénescents ».
- La commune devrait prochainement percevoir les recettes de la vente de grumes de ce début d'année.
- Une réunion s'est tenue avec Monsieur POIREL, avec pour sujet la modification du plan de la zone humide, l'enlèvement d'une zone exploitable, et l'ajout d'une autre parcelle. Une seconde réunion sera à prévoir pour finaliser ce projet.
- Les élus sont conviés, par Monsieur FAVIER, le 12 juin prochain à Lacrost pour la présentation d'un projet d'agrivoltaïsme visant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les communes de Lacrost et Préty.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu du SYDESL concernant l'aide financière et la rénovation de l'éclairage public en LED. Monsieur Gérard DOUSSAU et Madame Monique LAFON se chargent d'instruire ce dossier.

➤ **Commission de contrôle des listes électorales et organisation des élections du 09 juin prochain.** (*rapporteur Marie-Claude GRESSARD*)

La commission s'est réunie le 16 mai dernier afin de procéder au contrôle des inscriptions sur les listes électorales. Les administrés qui n'auront plus d'attache avec la commune seront contactés et s'ils confirment ne plus avoir d'attache avec Préty, seront radiés prochainement. La liste principale totalise 462 personnes inscrites, soit 12 de moins qu'aux dernières élections.

Concernant l'organisation du bureau pour la journée électorale du 9 juin prochain, il reste encore 2 créneaux à combler.

➤ **Affaires sociales.** (*rapporteur Monsieur le Maire*)

Il est fait lecture d'un courrier de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) qui demande une participation à hauteur de 0,20 € par habitant, soit un coût de 115 € pour la commune. Cette dépense est acceptée à l'unanimité, la commune, comme certains administrés, ayant eu recours aux services de cette association.

➤ **Affaires communales en cours.**

- Dossier d'expulsion (*rapporteur Carole BOULAY*) : D'après un récent entretien avec l'huissier, nous devrions recevoir prochainement la notification du Préfet requérant la présence des forces de l'ordre pour l'expulsion du locataire concerné ; l'intervention devrait ensuite être effective dans un délai de 15 jours. Une audience se tiendra le 27 juin prochain pour la mise en place d'une saisie sur salaire, ou sur indemnités sociales.
- Le Distrib'Pain (*rapporteur Monsieur le Maire*) : Devant faire face à un problème de personnel, la boulangerie l'Abriocotine arrête l'approvisionnement de la machine. Les élus ont sollicité les boulangers alentour afin de réalimenter ce service essentiel et pratique de la commune. Deux artisans seraient intéressés par le projet :
 - La Boulangerie « Au p'tit bonheur du pain » à Simandre, moyennant une participation communale de 180 € par mois (pour compenser le tarif de location de 350 €) et disponible immédiatement.
 - La boulangerie « Le Pas Fleury » à Tourmus ne prenant pas de participation mais disponible uniquement en septembre.Les élus s'interrogent sur le fait même de conserver l'appareil, 13 membres sont pour le maintien de ce service et 1 s'abstient. Ce dossier apparaît comme bien avancé pour la reprise. Une solution alternative est proposée par Monsieur Gérard DOUSSAU. Il s'agit d'une livraison une fois par semaine d'un pain bio. Il s'agit d'une fournée cuite chaque jeudi par une indépendante de Montbellet, qui serait à récupérer à la Maison des Associations le jeudi soir (après commande préalable) auprès de bénévoles qui se relayeraient chaque semaine pour la distribution. M. DOUSSAU propose de s'occuper de la mise en place de ce service.
- Remplacement de l'agent technique saisonnier (*rapporteur Monsieur le Maire*) : Suite à la fin de contrat de Monsieur Thierry VOIR au 17 juin prochain, 2 candidats vont effectuer une immersion :
 - Une première personne mise à disposition par l'association « Economie, Solidarité, Partage » (ESP) pendant 2 semaines à compter du 3 juin,
 - Une seconde personne proposée par France Travail pendant 2 jours les 17 et 18 juin.Un bilan sera fait à l'issue des 2 essais avec un contrat estival suivant l'avis de chacun.
- Feux d'artifice (*rapporteur Carole BOULAY*) : Le devis de 1750 € de la société Concept Feux Création a été accepté pour une prestation de 12 minutes, sonorisation incluse. Ce sera le même artificier que l'an dernier. Le dossier préparé par ses soins sera transmis en Préfecture pour validation.

➤ **Prévision du Flash Info avant les vacances d'été.** (*rapporteur Carole BOULAY*) :

- Le Flash Info communal sera distribué dans les boîtes aux lettres prochainement, il sera structuré en 2 parties :
- la première concernera l'urbanisme, avec un rappel de la réglementation en vigueur et une explication sur les nouvelles obligations,
 - la seconde sera un rappel des diverses règles à respecter ainsi que des informations communales.

5) Questions diverses

- Présence de 2 chiens en divagation qui semblent dangereux dans le quartier des Pendants. Signalés par plusieurs voisins, le propriétaire est activement recherché par les services communaux.

- Monsieur VORILLON a signalé des déchets ménagers dans la poubelle jaune située au cimetière, celle de l'école ayant un cadenas, il serait judicieux de les échanger ou de faire poser un cadenas sur le container du cimetière.

6) Dates à retenir :

- 09/06 : Elections Européennes
- 11/06 : Trésor Public à IGE avec la secrétaire de Mairie
- 11/06 : Tirage au sort pour le jury d'assises à 14h, délégation du Maire à Madame Marie-Claude GRESSARD
- 22/06 : Kermesse des écoles
- 24/06 : Réunion avec les agents périscolaires
- 25/06 : Réunion avec l'agent technique
- 29/06 : Mariage à célébrer
- 01/07 : Réunion du SIVOS
- 03/07 : Commission développement économique
- 04/07 : Réunion plénière CCMT
- 10/07 : PETR

Prochaine séance du Conseil municipal :

- 16 juillet 2024

Levée de la séance : 22h25

Le Secrétaire de séance,
Loïc COQUIN



Le Président de séance,
Xavier IOOS.

